

## **Billet de la Présidente du Bureau de l'Amiable Compositeur (BAC)**

Genève, lieu d'accueil, de rencontre et de négociation pour nombre d'activités dans le domaine des relations internationales, se doit d'assurer des conditions cadres en rapport avec la mission qui lui est confiée. Le Bureau de l'Amiable Compositeur fait partie de ces instruments voulus par le gouvernement genevois et soutenus par la Confédération. Il vise à renforcer la qualité des conditions de vie et de séjour de toutes les personnes impliquées dans la vie internationale sur notre territoire. Il offre ses services de facilitateur dans la résolution des conflits tout en veillant à préserver les droits des uns et des autres.

Le BAC est une structure de médiation active à Genève depuis plus de 10 ans. Nombre de conflits ont trouvé dans cette période une issue favorable. D'autres n'ont pas été résolus mais le bilan atteint par nos prédécesseurs montre que le BAC reste une institution originale et utile.

La médiation exige de la distance critique à l'égard des parties. Il nous tient donc tout particulièrement à cœur de veiller à l'impartialité. Nous ne pouvons être les avocats ni de l'employé ni de l'employeur. En tant que membres du BAC, notre crédibilité repose sur notre capacité à respecter ce principe.

Notre objectif reste toujours le même : rechercher une solution négociée qui permette, de façon aussi équitable que possible de résoudre un conflit du travail. Notre rayon d'action se limite aux litiges où l'une des parties bénéficie de privilèges et immunités diplomatiques et s'inscrit en amont de toute procédure judiciaire.

Nous veillons, dans l'exercice de notre mandat, au respect de la dignité de chacune et de chacun. C'est dans cet esprit que s'inscrit toute recherche de solution négociée.

La médiation autorise les démarches informelles mais exige aussi une stricte confidentialité. Celle-ci doit être garantie aux parties durant la procédure de négociation et au-delà. La procédure est gratuite et donc accessible à toutes et à tous.

Avec mes collègues, je souhaite que le BAC continue à mériter la confiance que les autorités genevoises et fédérales placent en lui et qu'il réponde aux attentes de celles et ceux qui y font appel.

Martine Brunschwig Graf  
Présidente du BAC

17.3.2016